

<b>ASHLAND</b>		Page: 1
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 22.12.2015
		Date d'impression: 10.03.2016
		Numéro de la FDS: 000000218674
Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR		Version: 2.0
798408		

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS\_BE

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40  
HUILE MOTEUR

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

<p><b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b> Ashland Boîte postale 8619 NL3009 AP, Rotterdam Pays-Bas</p> <p>EUSMT@ashland.com</p>	<p><b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b> +1-800-274-5263/+1-606-329-5701 , ou appeler le SAMU en composant le 070/245.245</p> <p><b>Informations sur le produit</b> +31 10 497 5000 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p>
---	--

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Étiquetage supplémentaire:**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

**Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Alkyldithiophosphate de zinc	68649-42-3 272-028-3	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic2; H411	>= 1,00 - < 2,50
CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE		Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50
ORGANOMOLYBDENUM AMIDE		Aquatic Chronic2; H411	>= 0,50 - < 1,00
p-dodécylphénol	104-43-8 203-202-9	Skin Corr.1C; H314 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410 Repr.1B; H360F Eye Dam.1; H318	>= 0,10 - < 0,25
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
MINERAL OIL			>= 5,00 - < 10,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Appeler un médecin.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :  
troubles de l'estomac ou des intestins  
(nausées, vomissements, diarrhée)  
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone  
Hydrocarbures

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Ne pas fumer.  
 Le récipient vide est dangereux.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 Équipement de protection individuel, voir section 8.  
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
MINERAL OIL		TWA (Brouillard.)	5 mg/m3	BE/OEL

**ASHLAND®****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

			Brouillard.	
		STEL (Brouillard.)	10 mg/m3 Brouillard.	BE/OEL

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Fournissez suffisamment de ventilation mécanique(générale et/ou aspiration localisée à la source) pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si pertinent) ou en dessous des niveaux causant des effets indésirables connus, soupçonn

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:  
Vêtements étanches  
Chaussures de sécurité  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

Couleur : ambre

Odeur : huileux

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

point d'écoulement : < -33 °C

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 210 °C  
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 0,865 gcm <sup>3</sup> (15 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: env. 14,4 mm <sup>2</sup> /s (100 °C)
	env. 102 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les Yeux  
L'ingestion

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): &gt; 2.000 - 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

#### Composants:

##### ORGANOMOLYBDENUM AMIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): &gt; 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Irritant pour la peau.

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Potentiellement irritant pour la peau

**ORGANOMOLYBDENUM AMIDE:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

**MINERAL OIL:**

Résultat: Faiblement irritant pour la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Résultat: Légèrement irritant pour les yeux

Remarques: Probable étant donné les composants.

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:****ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Corrosif

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Potentiellement irritant pour les yeux

**ORGANOMOLYBDENUM AMIDE:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

**MINERAL OIL:**

Résultat: Faiblement irritant pour les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

ORGANOMOLYBDENUM AMIDE

Toxicité pour les poissons : **CE50 (Poisson): > 10 mg/l**  
Durée d'exposition: **96 h**Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **CE50 (Invertébrés aquatiques): 1,5 mg/l**  
Durée d'exposition: **48 h**Toxicité pour les algues : **CE50 (algues vertes): 1,5 mg/l**  
Durée d'exposition: **72 h**

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

p-dodécylphénol

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Salmo salar): 0,14 mg/l**  
Durée d'exposition: **96 h**  
Type de Test: **Essai en semi-statique**Toxicité pour la daphnie et : **CL50 (Crangon septemspinosa): 0,15 mg/l**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

les autres invertébrés aquatiques : Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

#### Composants:

p-dodécylphénol

Bioaccumulation : Espèce: Salmo salar  
Durée d'exposition: 96 h  
Concentration: 0,13 mg/l  
Facteur de bioconcentration (FBC): 556  
Méthode: renouvellement

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 22.12.2015

Date d'impression: 10.03.2016

Numéro de la FDS: 000000218674

Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR

Version: 2.0

798408

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

**SECTION 14: Informations relatives au transport****SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU****ADR:** Marchandise non dangereuse**ADNR:** Marchandise non dangereuse**RID:** Marchandise non dangereuse**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES****DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport****Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****ADR:** Marchandise non dangereuse**ADNR:** Marchandise non dangereuse**RID:** Marchandise non dangereuse**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES****DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport****Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR:** Marchandise non dangereuse**ADNR:** Marchandise non dangereuse**RID:** Marchandise non dangereuse**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES****DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport****Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse**14.4 Groupe d'emballage**

<b>ASHLAND®</b>		Page: 13
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 22.12.2015
		Date d'impression: 10.03.2016
		Numéro de la FDS: 000000218674
Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR		Version: 2.0
798408		

**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ADNR:** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport**

**Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR:** Non applicable

**ADNR:** Non applicable

**RID:** Non applicable

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Non applicable

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport**

**Association) - FRET:** Non applicable

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Non applicable

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57). : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Distillats Paraffiniques Lourds (Pétrole), Hydrotraités

<b>ASHLAND®</b>		Page: 14
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 22.12.2015
		Date d'impression: 10.03.2016
		Numéro de la FDS: 000000218674
Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR		Version: 2.0
798408		

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable  
(Annexe XIV)

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

**SECTION 16: Autres informations**

**Information supplémentaire**

Date de révision: 22.12.2015

**Texte complet pour phrase H**

**H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
**H315** Provoque une irritation cutanée.  
**H318** Provoque des lésions oculaires graves.

<b>ASHLAND</b>		Page: 15
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 22.12.2015
		Date d'impression: 10.03.2016
		Numéro de la FDS: 000000218674
Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR		Version: 2.0
798408		

<b>H360F</b>	Peut nuire à la fertilité.
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>H410</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H413</b>	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Ashland (+31 10 497 5000).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
Données internes d'Ashland, y compris les rapports d'essais propres et parrainés  
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)  
IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)  
CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).  
CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)  
CExx : Concentration Effective de xx  
FG : Qualité alimentaire (Food Grade)  
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)  
H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)  
IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).  
IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).  
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)  
ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)  
Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)  
IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)  
CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

<b>ASHLAND®</b>		Page: 16
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 22.12.2015
		Date d'impression: 10.03.2016
		Numéro de la FDS: 000000218674
Valvoline™ ALL CLIMATE 15W40 HUILE MOTEUR		Version: 2.0
798408		

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)  
 logPow : coefficient de partage octanol-eau  
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)  
 OCDE : Organisation de coopération et de développements économiques (OECD)  
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)  
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique  
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)  
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)  
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)  
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)  
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)  
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)  
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)  
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)  
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)  
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)  
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas  
 ADN : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin  
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.  
 CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)  
 CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)  
 CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)  
 DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).  
 EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).  
 ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)  
 REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)  
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
 Phrase R : Phrase de risque  
 Phrase S : Phrase de sécurité  
 WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne